

Introduction au thème

Le thème du Forum est « *Le droit à la ville : réduire la fracture urbaine* ». La moitié de la population mondiale vit dans les villes et les pauvres constituent la majorité des citadins. Le thème de la cinquième session du Forum reconnaît les droits des pauvres et favorise leur intégration et l'égalité d'accès à la ville. Les pauvres devraient vivre dans la «dignité et en sécurité» et devrait également bénéficier de la ville. Le forum mettra l'accent sur le rôle des gouvernements à assurer que les droits des pauvres sont garantis.

En phase avec le rapport 2010-2011 d'ONU-HABITAT sur l'état des villes dans le monde: réduire la fracture urbaine, les principaux thèmes du cinquième Forum urbain mondial sont les suivants: *droit à la ville, réduire la fracture urbaine, égalité d'accès au logement, diversités culturelle et identitaire dans les villes, gouvernance et participation, et urbanisation durable et inclusive*. En plus de ces sujets, des discussions et dialogues se concentreront sur l'inégalité des revenus en zones urbaines, la gouvernance participative, la démocratie et les villes favorables à la diversité des genres. Conformément aux objectifs du millénaire pour le développement relatifs à la réduction de la pauvreté, les gouvernements ont convenu que ces thèmes, en connexion avec une bonne planification urbaine et une bonne gouvernance constituent la meilleure voie vers un avenir urbain radieux.

Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire à l'appui de l'urbanisation durable

L'échelle et l'ampleur des taux d'urbanisation sont plus élevées dans les pays en développement qui produiront 2 milliards de bidonvillois de plus au cours des 20 prochaines années. ONU-HABITAT estime que sur le milliard de citadins vivant dans des bidonvilles, 94 pour cent sont originaires du Sud. Dans les pays les moins avancés, ONU-HABITAT estime que 78 pour cent de la population urbaine vivent dans des bidonvilles, et 42 pour cent de tous les résidents des pays en développement sont des habitants des bidonvilles.

En tenant compte de ces tendances, ONU-HABITAT s'engage à promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour atteindre les principaux Objectifs du Millénaire pour le Développement se rapportant à «l'urbanisation durable» et à «un logement pour tous». Les Agences des Nations Unies sont d'accord sur « un engagement fort en faveur de la coopération Sud-Sud et la considèrent comme un outil incontournable pour la réalisation des objectifs internationaux de développement, y compris les OMD ». Tel qu'adopté dans l'Agenda pour l'habitat par les États membres, la coopération entre les pays du Sud est encouragée grâce à la technologie, l'information, l'expertise et le partage des expériences.

De la promotion de la coopération technique entre les pays en développement il y a quelques décennies, l'idée de la coopération Sud-Sud a fait un long chemin. Dans un contexte général, elle reste un phénomène dynamique et grandissant permettant de faire face aux défis auxquels sont

confrontes les pays en développement. Plus important encore, elle est la manifestation de la solidarité and de la résistance collective des pays en développement.

Cependant, il faut souligner que pour le moment, la coopération Sud-Sud ne se substitue pas à la coopération Nord-Sud.

Au niveau des gouvernements locaux, la coopération Nord-Sud, puis Sud-Sud ont pris de l'ampleur pendant ces dernières années ou leur rôle dans le processus de développement a été progressivement reconnu. Pour les deux entités que sont Métropoles et Cites et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), la coopération triangulaire est au cœur de leurs efforts soutenus au niveau local pour la mise en place d'une véritable « diplomatie des villes » dans le contexte général de la coopération décentralisée qui seule devrait permettre aux autorités locales et leurs associations de s'affirmer dans leur rôle d' « acteurs du changement » aux niveaux national, régional, et international.

Ce qui précède accentue le besoin pressant d'une mise en place d'une démocratie et une économie locales fortes, ainsi que d'une amélioration des finances locales et d'une régulation des taxes afin de renforcer les autorités locales et leurs associations dans leur gestion quotidienne des villes du monde. Ceci inclus le partage des expériences, la formation et le renforcement des capacités, et la promotion de la coopération régionale. Dans ce contexte, les directives internationales sur la décentralisation, et accès aux services de base pour tous seront un excellent véhicule dans le renforcement de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

ONU-HABITAT et l'engagement des partenaires à la coopération Sud-Sud et triangulaire

ONU-HABITAT a organisé plusieurs activités de promotion de la coopération Sud-Sud. Parmi celles-ci figurent les réunions des ministres du logement et développement urbain dans les trois régions où ONU-HABITAT est active: l'Amérique latine et les Caraïbes, en Afrique et en Asie. La Conférence ministérielle africaine sur le logement et développement urbain (AMCHUD), la Conférence ministérielle de l'Asie et du Pacifique sur le logement et développement urbain (APMCHUD), et l'Assemblée des ministres du logement et du développement urbain de l'Amérique Latine et des Caraïbes (MINURVI) servent de plate-forme pour le dialogue politique, le partage des expériences en matière d'amélioration des quartiers précaires et de prévention des bidonvilles, et comme un mécanisme de renforcement de la coopération Sud-Sud et triangulaire d'ONU-HABITAT.

En outre, ONU-HABITAT a déployé plus de trente sept membres du personnel chargés du programme pour l' habitat en Afrique, Amérique latine, dans les Caraïbes, et en Asie. Ils ne définissent pas seulement les activités d'ONU-HABITAT au niveau des pays, mais intègrent également la coopération Sud-Sud d'ONU-HABITAT, du PNUD et des organisations partenaires à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies. En utilisant son expertise, expérience, ressources humaines et des centres existant dans la Sud tels que le Centre du mouvement des non alignés pour la coopération technique Sud-Sud et les instances ministérielles régionales du Sud, les chargés de programme jouent un rôle important dans la représentation des engagements d'ONU-HABITAT en faveur de la coopération Sud-Sud.

ONU-HABITAT a activement contribué au renforcement de la coopération Sud-Sud grâce à son programme sur les meilleures pratiques et le leadership local. Le programme a abouti à la création d'une base de données des meilleures pratiques qui documente les expériences et des bonnes pratiques de plus d'une centaine de pays au Nord et au Sud.

ONU-HABITAT appuie aussi la coopération triangulaire, à travers ses activités de coopération technique visant à améliorer la coopération transfrontalière. Un exemple est l'initiative du bassin du lac Victoria, qui réunit des pays d'Afrique de l'Est pour discuter des questions liés aux besoins en eau et à l'assainissement dans l'écosystème du bassin du lac Victoria qui abrite trente millions de personnes.

Enfin, l'ONU-HABITAT a co-organisé cinq conférences en Asie sur le développement urbain durable où les représentants des gouvernements, institutions financières et des organismes des Nations Unies ont été réunis pour partager leurs expériences dans la formulation et l'élaboration des politiques du logement.

Au niveau bilatéral, il y a eu un certain nombre d'accords Sud-Sud et Nord-Sud entre les pays en particulier entre l'Amérique du Sud et les pays africains. Le deuxième Sommet Afrique-Amérique du Sud s'est tenu en Septembre 2009 au Venezuela où les dirigeants d'Amérique du Sud et ceux d'Afrique se sont réunis pour affirmer leur engagement à promouvoir la coopération Sud-Sud entre les deux régions. Avec le soutien de l'Union africaine et l'Union des nations sud-américaines, les pays des deux régions ont convenu d'échanger des expériences et d'accroître la coopération.

Un pas vers l'intensification de la coopération latino américano-africaine a été fait avec la mise en place de l'accord multi-annuel (2009-2010) de partenariat BIT/Brésil, signé en mars 2009 comme un accord supplémentaire de la coopération Sud-Sud. Il fut inspiré par l'engagement du Président Lula da Silva's en soutien aux pays en développement en Amérique latine et Caraïbes, en Afrique ainsi qu'en Asie. L'objectif de cet accord est la promotion de la coopération horizontale entre pairs et l'établissement d'un esprit de solidarité entre les nations. La coopération afro-brésilienne en Angola et au Mozambique, financée par le Gouvernement Brésilien, est une entreprise dont le nouveau projet s'articule au tour de la lutte contre le travail et le trafic d'enfants-mineurs dans les eux pays.

A l'échelle multilatérale, plusieurs gouvernements notamment, le Brésil, l'Inde, le Danemark, la Finlande, la Norvège, la Suède, l'Espagne, le Japon et les organisations internationales comme la Banque Mondiale, la SIPC et l'OFDA / USAID se constitués en partenariat dans le cadre du Font mondial pour la prévention des catastrophes et de la reconstruction (GFDRR) en faveur de la coopération Sud-Sud. GFDRR travaille avec les pays à faible revenu, et à revenu intermédiaire, pour formuler des stratégies de réduction des risques, d'atténuation des catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques.

L'Inde, le Brésil, et l'Afrique du Sud se sont accouplés dans un partenariat à la coopération au développent a travers un système multilatéral connu sous le nom de « Fond Inde-Brésil-Afrique du Sud pour la réduction de la pauvreté et de la famine (IBSA)». IBSA a établi un projet conjoint de développement en Guinée Bissau soutenu par des Agences des Nations Unies. Ce projet envisage de soutenir les autorités nationales dans le développement des capacités pour une gestion durable et l'utilisation des ressources agricoles et du bétail. En Haïti, un autre groupe de travail a aide a mettre en place un programme de collecte des déchets sur base d' idées innovantes des expériences riches faites au Brésil et dans ce pays. Son objectif est de réduire la violence des groupes criminels par une activité productive intense de collecte des déchets. Il faut aussi mentionner des groupes de travail au Burundi et au Cap-Vert sur la sante qui œuvrent a l' amélioration des systèmes de sante locaux en renforçant l' infrastructure et les capacités a faire

face au fléau du HIV/SIDA au Burundi, et la revitalisation des réseaux de soins de sante au Cap-Vert.

Finalement, l'unité spéciale du PNUD sur la coopération Sud-Sud (SU / SSC), créé il y a plus de trente ans, promeut la coopération Sud-Sud et triangulaire au niveau mondial et au sein de l'ONU. Le SU / SCC soutien la coopération dans les trois domaines suivants: dialogue politique et développement, partenariat public-privé et l'échange au développement du Sud.

Objectif

Fondé sur les résolutions du Conseil d'administration 22/9, 60/1, 62/209 et la Déclaration de Doha sur le financement pour le développement, approuvées par l'Assemblée Générale dans sa résolution 63/239 sur la coopération Sud-Sud dans les établissements humains, le but du dialogue est de renforcer la coopération entre les pays du Sud grâce à l'échange d'informations et le partage des meilleures pratiques. En renforçant le rôle des autorités locales, les organisations privées et la société civile, la coopération Sud-Sud peut aider à atteindre des OMDs relatifs aux établissements humains. Les résolutions du Conseil d'administration et la Déclaration de Doha visent à promouvoir l'Agenda pour l'Habitat et plaident en faveur de l'urbanisation durable et sont ainsi en phase avec tous les secteurs du plan stratégique et institutionnel à moyen-court termes (MTSIP) d'ONU-Habitat.

Questions

1. Y a-t-il un cadre, ou y a-t-il un ensemble de lignes directrices pour gérer la coopération transfrontalière dans votre région?
2. Existe-il des exemples de coopération Sud-Sud et triangulaire de votre région qui répondent aux défis de l'urbanisation ?
3. Qui sont vos principaux partenaires et qu'est ce qui a résulté de ces partenariats? Comment ces partenariats sont-ils pérennisés?
4. Comment les stratégies de coopération Sud-Sud peuvent-elles contribuer à la réalisation des OMD, notamment l'urbanisation durable et un logement pour tous?
5. Commentez comment les initiatives Sud-Sud ont contribué à la réduction de la pauvreté dans votre région?

Organisation de la Session spéciale

1. But

Le but de la session spéciale de la coopération Sud-Sud est de promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire entre les pays du Sud afin de réaliser une urbanisation durable et un logement pour tous. A travers un échange d'idées et d'expériences, la session s'efforce de mettre en lumière les nouvelles tendances du développement urbain et de la coopération Sud-Sud.

2. Structure et mode de déroulement de la Session spéciale

- i. **Discours préliminaire:** prononcé par la présidence/président, Hon. Ministre des villes, Brésil et par Mme Helen Clark, Administratrice du PNUD.
- ii. **Intervenant dans la session:** Brésil, Chine, Afrique du Sud, Inde et Venezuela, ainsi que les PMA, pays en développement enclavés (pays en développement enclavés et des PMA dont le Mali, la Zambie) et les petits États insulaires en développement (PIED : Cap-Vert, Maurice, Cuba) actives dans Coopération Sud-Sud.

3. **Président:** Brésil, Ministre des villes

Co-président: Afrique du Sud et Inde

Facilitateur : Mr. Alioune Badiane, Directeur (Ag) de la Coopération Technique et régional ONU-HABITAT et Mr. Anver Versi, Journaliste, Londres

4. Les participants et la taille de l'événement

Entre 150-250 participants

Parmi les principaux animateurs: Les Hon. Ministres au logement, les Présidents AMCHUD de APMCHD et de MINURVI, Hon. Ministre de l'Iran, Hon. Ministre du logement, Burkina Faso, Hon. Ministre du Kenya, Président de la dernière conférence des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, le PNUD SU / SSC, GFDRR

5. **Durée:** 2 heures 16:30-18:30

6. Contribution attendue de coorganisateur du Brésil

- a. Préparation et organisation de la table ronde en tant que coorganisateur avec ONU-HABITAT
- b. Formuler des observations et finaliser le thème, la structure et sélectionner les intervenants et de co-présidents
- c. Inviter les participants à travers ses canaux bilatéraux
- d. En collaboration avec la Directrice exécutive d'ONU-HABITAT, envoyer des invitations aux participants communs
- e. Désigner un point focal / contact de l'événement
- f. *Apporter un soutien financier pour parrainer les pays PMA*
- e. Assurer les traductions linguistiques complètes en anglais, français, espagnol et portugais.

7. Résultats attendus et rapport avec les secteurs du MTSIP

Les résultats escomptés de la session spéciale sur la coopération Sud-Sud se veut être un échange de connaissance et d'expériences en faveur d'un développement futur durable des villes du Sud. Il est attendu des participants qu'ils établissent un nouveau partenariat à travers le partage d'information, le transfert de technologies, les meilleurs pratiques. Dans un contexte général, les discussions devront correspondre avec les résultats stratégiques de tous les six secteurs du MTSIP. Les thèmes sont relatifs à l'amélioration des politiques d'urbanisation durable, de la gestion urbaine et gouvernance, ainsi que l'accès au foncier and au logement, les services d'infrastructure urbaine, et les opportunités d'un financement durable.

8. L'importance de Dialogues du FUM

Par rapport au thème du Forum Urbain Mondial : « le droit à la ville : réduire la fracture urbaine », les débats sur la coopération Sud-Sud dans le cadre de cette session sont en harmonie avec les six dialogues de la conférence. Les thèmes choisis révèlent l'importance fondamentale du droit à la ville, des démarches de réduction de la fracture urbaine, et assurent l'accès égal au logement, tiennent compte des impacts de la diversité culturelle dans les villes, de questions de durabilité environnementale ainsi que des composantes de la gouvernance démocratique.

Contact ONU-HABITAT

Mr Alioune Badiane, Bureau Régional pour l'Afrique et les Pays Arabes (Directeur (Ag)
la Division de la Coopération Technique et Régional - RTCD.

Tel. 00(254) 20 762 3075

Email : alioune.badiane@unhabitat.org

Contact au Brésil

Mr Marcio Fortes

Chef de Cabinet du Ministre des Villes

Tel. 00 (5561) 2109 1063

Email : marlene.almeida@ciudades.gov.br